

Mais nous ne pouvons nous permettre d'être satisfaits de nous-mêmes à cet égard. Le monde qui nous entoure révèle que, lorsque des compromis acceptables et raisonnables sont remis à plus tard ou offerts trop tard, les nations ont recours à des solutions désespérées qui leur avaient semblé impensables auparavant et contraires à leurs propres intérêts.

Donc, monsieur le président, ayons soin de ne pas pécher par excès de confiance à l'égard des événements qui se déroulent. Ayons soin aussi de ne pas laisser nos émotions, éveillées par des controverses ou des incidents particuliers, fausser notre jugement et déformer notre façon de voir. Il ne faut pas se dire que, si le mur est fissuré, il est sur le point de s'écrouler. Par ailleurs, ce n'est pas en rebouchant les lézardes que nous allons affermir l'unité nationale. Monsieur le président, ce n'est pas l'heure des extrémistes et des passions, mais celle d'une étude sérieuse et compréhensive de situations fondamentales.

A mon avis, cela veut dire que le temps est venu pour les Canadiens de faire un sérieux examen collectif de l'aspect biculturel et bilingue de notre pays, de l'enseignement du français et de l'anglais et des relations générales entre les deux groupes ethniques qui ont fondé le Canada. Il faudrait en profiter pour encourager les Canadiens à exprimer leurs opinions sur la situation, soit eux-mêmes soit par l'intermédiaire de leurs associations et organismes. S'ils estiment que la situation laisse à désirer, ils devraient recommander des mesures pratiques pouvant assurer une participation plus équilibrée des deux groupes aux affaires de l'État.

Ainsi, sommes-nous prêts à fournir à tous les jeunes Canadiens l'occasion de devenir vraiment bilingues? Je suis sûr que nous le voulons. Alors, quelles mesures concrètes y aurait-il lieu de prendre, à tous les paliers de notre régime de formation, pour leur fournir cette occasion tout en sauvegardant l'autonomie que la constitution accorde aux provinces à cet égard? Il va sans dire qu'il ne faudrait rien changer dans ce domaine-là. Comment le monde de la radio, de la télévision et du cinéma tant d'expression française qu'anglaise peut-il contribuer davantage à cet objectif? Comment pouvons-nous favoriser des contacts plus fréquents entre les jeunes Canadiens?

Il y a aussi la question tant de fois mentionnée dans le présent débat, celle de la responsabilité explicite et inéluctable du gouvernement fédéral. Pour quelles raisons relativement si peu de Canadiens français occupent-ils des postes professionnels et administratifs dans la fonction publique fédérale, y compris les sociétés de la Couronne et les

organismes fédéraux? Serait-il opportun, par exemple, que le gouvernement fédéral établisse à Ottawa des écoles bilingues en administration publique?

Il y a tant d'autres questions que nous pourrions nous poser. Les Canadiens s'y intéressent vivement, beaucoup plus, à mon sens, que jamais jusqu'ici dans notre histoire. Il faut y répondre d'une façon concrète car elles sont d'une importance vitale pour l'avenir de l'unité nationale. Il faudrait les examiner à fond et donner aux Canadiens la chance d'exprimer leurs vues à ce sujet. On ne saurait mieux préparer la célébration du centenaire de la Confédération qu'en cherchant des réponses à ces questions. Le gouvernement fédéral, comme je l'ai déjà déclaré et comme tous s'en aperçoivent, a une obligation particulière et exclusive en ce qui touche le service public fédéral et les sociétés de la Couronne. Une enquête, monsieur le président, voire certains changements nécessaires, ne suffiraient pas à mon sens. Maints problèmes des plus importants qu'il y a lieu de résoudre sont du ressort provincial, notamment ceux que pose l'enseignement des deux langues. Par conséquent, si on entreprend l'enquête sur les moyens de donner à la Confédération canadienne un caractère biculturel il faudra que les gouvernements provinciaux s'y associent.

Il me semble qu'à cette fin, le gouvernement fédéral devrait consulter sans retard les gouvernements provinciaux. Si ces consultations—j'espère que la chose ne se produira pas et je ne puis voir pourquoi elle se produirait—n'éveillent pas de réaction positive ou si elles traînent en longueur, le gouvernement fédéral aura évidemment le devoir de mener une enquête sur les questions qui sont de son ressort. Un autre avantage de l'enquête mixte, c'est-à-dire de celle menée avec la collaboration des provinces, serait de démontrer l'importance de l'apport fait à notre épanouissement national par des Canadiens issus de races autres que de celles des fondateurs. Leur apport a une valeur vraiment exceptionnelle depuis la seconde guerre mondiale. L'apport des Néo-Canadiens issus de civilisations anciennes a ajouté de la force, du relief et de la vitalité à notre vie nationale. Il a enrichi le canadianisme des qualités héritées des nobles et anciennes traditions et des cultures de contrées étrangères.

Quel meilleur moyen de nous préparer au centenaire qu'en prenant des mesures pratiques dès maintenant pour enraciner et renforcer les réalisations et les perspectives offertes par la Confédération, de sorte que tous les Canadiens, quels que soient leurs antécédents de race, de langue ou de culture, sentent avec confiance qu'au sein de notre nation ils peuvent, à l'abri de toute discrimination et en jouissant du rang de partenaires à part